

Cercle des Nageurs de Lunel

QUESTIONNAIRE AUX CANDIDATS A L'ÉLECTION MUNICIPALE DE MARS 2020 À LUNEL

Mesdames, Messieurs les candidats aux élections municipales de Lunel,

Les salariés et les bénévoles du Cercle des Nageurs de Lunel s'investissent auprès des nageurs loisirs et compétitions, jeunes et adultes, pratiquant la natation, le water polo ou l'aquabike. Notre association participe au dispositif « j'apprends à nager » établi par la fédération française de natation. Elle contribue également à la formation professionnelle au travers du BNSSA.

Au delà du rôle social évident de notre action, le club peut s'enorgueillir de résultats chaque année meilleurs dans les compétitions départementales bien sûr, mais surtout régionales et nationales, ce qui n'est pas sans valoriser l'image de la ville.

Il est à noter qu'avec 700 adhérents, nous sommes de loin la plus grosse association de la ville.

L'avenir du CNL est conditionné à un partenariat dynamique, clair avec des objectifs partagés.

Aussi, ces préoccupations nous amènent aujourd'hui à questionner les listes en présence afin de connaître leur vision, leur projet et leurs engagements concernant la politique sportive de la ville pour le Cercle des Nageurs de Lunel.

Nous vous remercions par avance des réponses que vous apporterez à ces questions et réflexions. Nous espérons que ces réponses donneront aux adhérents les éclaircissements suffisants pour se faire une opinion quant au programme et aux valeurs que vous défendrez pour notre commune et en particulier pour nos enfants.

Cercle des Nageurs de Lunel

QUESTIONNAIRE AUX CANDIDATS A L'ELECTION MUNICIPALE A LUNEL - MARS 2020

Ce document, et les réponses qui seront apportées, ont vocation à être rendu publics auprès des adhérents du CNL.

Nom du candidat:

Question 1:

Quels investissements envisagez-vous pour le centre aquatique de la ville?

Il est clair que la piscine, datant d'une trentaine d'année, n'est plus adaptée aux besoins de la ville et de ses utilisateurs.

Nous souhaitons investir pour l'avenir.

Pour cela, nous étudierons la réalisation d'un centre aquatique doté d'un bassin intérieur de 25 mètres et d'un bassin en extérieur de 50 mètres, avec éventuellement des équipements ludiques associés.

Le nombre de couloirs sera optimisé en fonction de la place disponible, l'objectif étant de se doter d'une structure adaptée à l'organisation de stages et de compétitions de très haut niveau.

Un tel projet présente un coût important, aussi, nous devons l'envisager dans le cadre de l'inter- communalité.

Il sera intéressant d'y associer également les inter-communalités adjacentes car un tel outil drainera toutes les populations environnantes.

Cette réalisation sera un levier important d'action sociale, un outil sportif de haut niveau, mais également un vecteur économique et touristique déterminant.

Question 2:

En terme de fonctionnement, quel partenariat souhaitez-vous établir durablement avec l'association phare de la ville en terme d'adhérents et de résultats?

Le Cercle des Nageurs de Lunel, étant le club phare de la ville en terme de nombre d'adhérents et de résultats de haut niveau, doit occuper une place prépondérante dans le monde sportif municipal. Son rôle, en terme d'intégration, d'apprentissage de la natation, et de pratique sportive de loisir, est déterminant.

Les modes de fonctionnement et objectifs doivent être clairement définis, pour une collaboration optimale ville/association. Aussi, il sera établi une Convention de Partenariat précisant clairement les attributions de chacun, basée sur la confiance et le respect des valeurs sportives.

La municipalité accompagnera financièrement l'association, en étudiant chaque année les besoins nécessaires à l'accomplissement de ses projets sociaux et sportifs, en accord avec des règles claires et équitables d'attribution des subventions (celles des dernières années me paraissant notoirement insuffisantes).

Nom du candidat: PIERRE SOUJOL

Date et signature:

Lunel le 17 janvier 2020